

**« A-I-P »**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 2 000,00 €**  
**Siège social : 61 rue de Lyon, 75012 Paris**

RCS en cours

**Procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire du 26/11/2024**

Le 26/11/2024 à seize heures, est présent au siège de la société, le soussigné :

*Monsieur HAROUN Ismaïl né le 29 août 1997 à Reghaia de nationalité Française,  
demeurant au 1 Rue de Borken 60110 Méru, marié sous le régime de la communauté de bien*

Représentant la totalité des actions, afin de participer à :

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE NOMINATION DU PRESIDENT**

**Première résolution :**

Est nommé aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

*Monsieur HAROUN Ismaïl né le 29 août 1997 à Reghaia de nationalité Française,  
demeurant au 1 Rue de Borken 60110 Méru, marié sous le régime de la communauté de bien*

**Résolution adoptée à l'unanimité**

**Deuxième résolution :**

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

**Résolution adoptée à l'unanimité**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures quinze minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Paris

Le 26/11/2024

*Ismaïl HAROUN*

✓ Certified by  yousign